

Blois,
Le 8 juillet 2025

Monsieur le Recteur de l'académie d'Orléans-Tours,
Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher,
Monsieur le Procureur de la République de Blois,

Objet : Lettre ouverte demandant l'opposition à l'ouverture de l'académie Saint Louis de Chalès

Dans quelques jours, vous aurez à prendre une décision concernant le projet d'ouverture de l'académie Saint Louis située à Nouan-le-Fuzelier.

Dès que ce projet a été connu, nous avons largement alerté sur le danger que représenterait l'ouverture de cette pseudo école.

Se revendiquant clairement de l'éducation intégrale, les promoteurs des académies Saint Louis assument s'intégrer pleinement dans la charte de l'éducation intégrale du réseau Saint Joseph éducation. Fondée sur les valeurs traditionalistes de la religion catholique, sa rédaction s'enveloppe des apparences de la légalité et fait mine de s'intégrer dans les principes républicains. Pourtant cette illusion ne résiste pas à l'analyse de ce qui y est écrit, pas plus qu'elle ne résiste aux propos, parfois outranciers, de ses promoteurs ou rédacteurs dans la presse.

À titre d'exemple, les propos de François Xavier Clément, « directeur scientifique » du réseau Saint Joseph éducation, tenus à l'occasion d'une interview au journal en ligne Breizh-info, sont édifiants. Sa théorie complotiste concernant la construction des programmes d'enseignement, notamment de SVT, qui seraient imprégnés de la prétendue « idéologie du Gender », dévoile en fait l'homophobie et la transphobie dont il fait preuve ici. La suite de l'entretien révèle des propos encore plus graves : « On s'est progressivement installé dans une tyrannie républicaine et nous réagissons trop rarement aux évolutions législatives qui remettent en cause le droit naturel (...) ». Ainsi il y aurait donc des lois supérieures à celles de la République. Cette assertion démontre l'idéologie anti-républicaine qui sous tend le projet d'éducation intégrale et éclaire la rédaction de la charte.

Un deuxième exemple illustre le projet réel des académies Saint Louis. Du 20 au 24 août, l'association Transmissio organise au domaine de Chalès des « vacances en famille avec le bon Dieu ». Le programme propose entre autres des conférences dont deux attirent particulièrement l'attention : « la loi naturelle au défi de la laïcité », prévue le jeudi 21 août, et « le piège de la laïcité », prévue le samedi 23 août. Encore une fois, la tenue de ces conférences met en lumière la nature du projet éducatif qui sera mis en place dans cet établissement. Précisons que tous les soutiens liés à cette initiative sont des organisations catholiques traditionalistes voire intégristes, toutes liées à la mouvance d'extrême droite.

Ces éléments éclairent la lecture de la charte de l'éducation intégrale et la nature du projet intrinsèque à l'académie Saint Louis. Cette charte qui « constitue le socle du projet éducatif de tous les établissements » doit être lue à l'aune de ces déclarations et de ces événements organisés au domaine de Chalès.

« Chaque enfant reçoit sa dignité de Dieu ». Ce principe affirmé dès le début de la charte marque un attachement profond dans une religion chrétienne. Il n'est pas répréhensible en soi, mais doit se soumettre aux Lois et règlements de la République, même pour un établissement privé hors contrat.

Or force est de constater, à la lecture de la suite que ce n'est pas le cas. Ainsi la liberté de conscience, principe fondamental dont l'obligation incombe aussi aux établissements privés hors contrat, n'est pas

garantie par la charte de l'éducation intégrale. En effet, la seule liberté reconnue est celle « de croire et de vivre sa foi ». L'éducation reçue doit permettre aux enfants « de se déterminer librement à suivre le Christ ». Aucune autre option spirituelle n'est envisagée, la liberté de conscience n'existe tout simplement pas. Le terme « laïcité » n'apparaît à aucun moment, ce qui n'est pas étonnant, vu les thèmes des conférences cités plus haut.

Quant à l'égalité filles-garçons ou femmes-hommes, tout comme l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité, les parties consacrées à ces sujets sont tout simplement affligeantes et très loin, là encore, du minimum qu'on est en droit d'attendre d'un établissement se prétendant scolaire. Le paragraphe « mixité et unité dans l'éducation du masculin et du féminin », lu à la lumière des déclarations de François Xavier Clément est édifiant. Dans le détail : « Chaque enfant sera accueilli dans l'ordre naturel de son identité sexuelle », « les enfants seront éduqués en cohérence avec leur masculinité ou leur féminité », « (...) les enfants du réseau Saint Joseph éducation seront accompagnés pour éviter, autant que possible, les souffrances liées aux troubles de genre ». Tout ceci est en cohérence avec les propos sur la prétendue « idéologie du Gender » évoquée plus haut. Faut-il en conclure que les thérapies de conversion ne sont pas condamnées par les académies Saint Louis ?

Un autre élément qui nécessite qu'on s'y attarde est le fonctionnement prévu en capitainerie. Cela consiste à faire encadrer les élèves les plus jeunes par les plus anciens, officiellement pour faciliter l'esprit de responsabilité. C'est justement ce type de fonctionnement qui avait été mis en cause par le rapport d'inspection de 1995 concernant l'institution Notre-Dame de Bétharram, pour les violences qu'il générerait. Malgré l'existence d'une charte de protection des mineurs, dont le contenu est par ailleurs à l'avenant de la charte de l'éducation intégrale, il y a fort à parier que les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Tous ces éléments mis bout à bout construisent un système dans lequel la protection des élèves inscrits dans cet établissement ne sera pas assurée. Le non respect des principes républicains, la remise en cause des minorités de genre et de l'égalité femmes/hommes, les risques de violences qui ne sont pas écartés doivent conduire à appliquer le principe de précaution et à s'opposer à l'ouverture de cet établissement, au nom de la protection de la jeunesse.

Il existe au moins deux autres motifs d'opposition à l'ouverture de cet établissement. Pour cela, il faut regarder du côté des financiers du projet. L'un d'entre eux est Pierre Édouard Stérin, fugueur fiscal, dont les révélations par la presse ont permis de mettre sur la place publique son ambition politique : faire gagner les partis d'extrême droite ; en clair, peser sur les scrutins électoraux. L'une des modalités pour arriver, d'une part à diffuser les idées, et d'autre part à former les futurs cadres politiques de l'extrême droite est de financer des écoles. C'est tout l'objet des écoles «excellence ruralité » et de l'académie Saint Louis. Le risque d'endoctrinement des élèves y est donc assuré et il faut prendre cet établissement pour ce qu'il est : non pas un établissement scolaire, mais une académie politique au service d'une idéologie. C'est là un autre motif d'opposition à son ouverture.

Enfin, le choix assumé de P.E. Stérin de peser sur le processus électoral en mettant à disposition sa fortune porte une atteinte grave à un intérêt fondamental de la Nation : la démocratie.

Monsieur le Recteur, Monsieur le Préfet, Monsieur le Procureur de la République, vous avez le pouvoir de vous opposer à l'ouverture de cet établissement, chacun dans le domaine qui est le vôtre. Cette académie est la première annoncée d'un réseau qui a vocation à s'étendre sur l'ensemble du territoire. Au nom de la protection de la jeunesse et du caractère non scolaire de cet établissement, au nom du respect des principes fondamentaux de notre République, au nom des intérêts fondamentaux de la Nation, nous vous demandons de vous opposer à l'ouverture de l'académie Saint Louis, conformément aux articles L111-1, L441-1 et L442-2 du code de l'éducation.

Soyez assurés, Monsieur le Recteur, Monsieur le Préfet, Monsieur le Procureur, de notre attachement profond et sincère aux principes démocratiques et républicains.

Premiers signataires :**Organisations :**

FSU 41, UD CGT 41, UNSA éducation 41, Sud éducation 41, CFDT académie Orléans-Tours, SNES-FSU 41, SNEP-FSU 41, SNUEP-FSU 41, SNASUB-FSU 41, FSU-SNUipp 41, CGT Educ'action 41, SE-UNSA 41, Union Locale CGT Romorantin, Syndicat CGT du Centre Hospitalier Simone Veil de Blois, FSU 36,

Parti Socialiste 41, Les Écologistes 41, PCF 41, NPA 41, La France Insoumise Loir-et-Cher, Place Publique 41, MJS 41, MJCF 41, Place Publique Centre-Val de Loire, Les Écologistes région Centre-Val de Loire,

FCPE 41, Ligue de l'enseignement 41, Ligue des Droits de l'Homme – section de Blois-Loir-et-Cher, Coopération des luttes locales Centre, Collectif des droits des femmes 41, Comité SOS Racisme Blois, Association Romocitoyenne, Planning familial 41, Collectif catholique P.A.I.X - Pour un Accueil Inconditionnel dans l'Église, ATTAC 45.

Signatures individuelles :

Clément Auscher, enseignant retraité, SNES-FSU,
Cécile Barbier, assistante sociale, SNUAS-FP FSU,
Régis Barboux, membre du secrétariat UD CGT 41,
Christine Bariaud, membre du secrétariat CGT 41 membre de la direction confédérale CGT,
Anne Baudonne, adjointe aux affaires scolaires Paris 20,
Nathalie Bazire, secrétaire confédérale CGT,
Barbara Beauvoir, infirmière, syndicaliste CGT,
Edouard Benard, député PCF de Seine-Maritime,
Delphine Benassy, vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire,
Coralie Benech, secrétaire générale du SNEP-FSU,
Axel Benoist, co-secrétaire général du SNUEP-FSU,
Christelle Bérenger, membre du secrétariat fédéral du PS 41,
Frédéric Besnard, co-secrétaire départemental FSU-SNUipp 41,
Magali Bessard, vice présidente PCF de la Région Centre-Val de Loire déléguée à l'égalité femmes - hommes et aux formations sanitaires et sociales,
Dominique Besson Soubou,
Dominique Besson-Milord, membre de la direction confédérale CGT et co-pilote de commission confédérale de lutte contre l'extrême droite,
Muriel Billaux, co-secrétaire générale du SNUEP-FSU,
Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT,
William Blanc, historien,
Béatrice Bloch, SNESup-FSU, Poitiers,
François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire,
Sabine Bonneville, secrétaire régionale des Écologistes,
Thomas Bordas, enseignant,
Dominique Boué, conseiller régional PCF dans l'Indre,
Dominique Bouissou, retraitée, membre de la LDH,
Jérôme Boujot, maire adjoint de Blois et vice-président d'Agglopolys,
Marion Boujot, représentante du personnel FSU Snuipp 41 professeure des écoles,
Sébastien Boulanger, membre du secrétariat UD CGT 41,
Soumya Bourouaha députée PCF de Seine-Saint-Denis,
Sidi Boussetta, militant CGT de Blois,
Séverine Brelot, co-secrétaire générale du SNUEP-FSU,
Jean-François Bridet, vice-président du Conseil régional (groupe Ecologie et Solidarité),

Manon Brugère, MJCF 41,
Francis Brunet, professeur des écoles, militant la France Insoumise,
Anne-Sophie Cabirol,
Marie-Christine Cabirol,
Brigitte Callu,
Candie Callu, enseignante, SNES-FSU 41,
Patrick Callu, conseiller municipal PCF à Vendôme,
Isabelle Calvet, bibliothécaire retraitée de l'enseignement supérieur et de la recherche,
Didier Calvo, secrétaire général UD CGT 41,
Apolline Canals Delaloy, adhérente socialiste,
Carole Canette, vice-Présidente de la région Centre-Val de Loire, déléguée aux Lycées, à l'éducation, à l'apprentissage, à la jeunesse et à la vie lycéenne,
Alexandra Canourgues, présidente CDPE-FCPE 41,
Anne Cantegreil, enseignante, SNES-FSU,
Catherine Cartier Catherine, ancienne principale de collège,
Francine Chalaud, retraitée Éducation Nationale,
Philippe Challande, président de VISA,
Christophe Chapuis, premier secrétaire du PS 41,
Mylène Chartrain, enseignante retraitée,
Caroline Chevé, secrétaire générale de la FSU,
Estelle Cochard, conseillère régionale déléguée (groupe Ecologie et Solidarité),
Aymeric Compain, conseiller régional (groupe Ecologie et Solidarité),
Christophe Coquin, conseiller régional (groupe Ecologie et Solidarité),
Yannick Cordonnier, secrétaire de section PS Romorantin-Lanthenay,
Ander Courtier, CGT Cheminot,
Cécile Cukierman, sénatrice PCF, présidente du groupe CRCE-K au Sénat,
Évelyne Dauron, citoyenne engagée,
Jacqueline Delanoue,
Jean-Claude Delanoue,
Lauriane Delaporte, co-secrétaire départementale FSU 45,
Patrick Delfosse, Naveil,
Alain Denis, ancien professeur de l'université de Saint-Étienne,
Ronan Dissez,
Sylvie Dubois, vice-présidente PCF Région Centre-Val de Loire,
Aurélie Dubosc, enseignante, SNES-FSU,
Emmanuel Duplessy, député du Loiret,
Pierel Duval, enseignante et représentante syndicale SNES-FSU 36,
Hélène Duvialard, ICEM et SUD éducation 37,
Hanan El Adraoui, conseillère départementale 41,
Johann Elbory, secrétaire du PCF Blaisois,
Julie Eymard, Parti socialiste 41,
Jose Manuel Felix, secrétaire général CGT éducat'ion 36,
Linda Férin, citoyenne,
François Ferrette, co-secrétaire général du SNASUB-FSU,
Karin Fischer, conseillère régionale (groupe Ecologie et Solidarité),
Marie-Laure Fougère, secrétaire départementale 41 A&I UNSA,
Charles Fournier, député Indre-et-Loire,
Stéphane Friaud, St-Laurent-Nouan,
Louise Fromard, syndicaliste SNASUB-FSU, militante associative,
Thierry Fromont, CGT santé,

Catherine Fumé, enseignante retraitée,
Aurélie Gagnier, co-secrétaire générale FSU-SNUipp,
Carole Gagnier, enseignante, FSU-SNUipp,
Mathieu Gallois, maire PCF de Saran, conseiller départemental du Loiret,
Olivier Gaudin, maître de conférences à l'école de la nature et du paysage,
Cyrille Gautier, trésorière du CDPE-FCPE 41,
Lionel Geollot, conseiller régional PCF Eure-et-Loir,
Donatien Gilot, co animateur du groupe LFI Blois - militant - parent d'élèves,
Jérémie Godet, vice-président du Conseil régional (groupe Ecologie et Solidarité),
Marie-Claude Goubet, enseignante de l'Éducation nationale, publique, laïque, gratuite,
Caroline Grégoire, enseignante, FSU-SNUipp,
Marc Gricourt, maire de Blois, 1er vice-président de la Région Centre-Val de Loire,
Martine Griveau, militante PCF section Romorantin-Mennetou,
Yannick Griveau, militant PCF section Romorantin-Mennetou, animateur de la fête humanité Sologne,
Florent Grospar, bureau exécutif régional des Écologistes,
Elisabeth Guéret, secrétaire départementale du SE-UNSA de Loir-et-Cher,
Bertrand Guerinet, secrétaire fédéral du MJCF 41,
Betsabée Haas, conseillère régionale (présidente du groupe Ecologie et Solidarité),
Benoît Hamon, ancien ministre de l'Éducation Nationale,
Cédric Hazera, membre du secrétariat UD CGT 41,
Pascal Hubert, secrétaire du syndicat retraité CGT multipro du Blaisois,
Clémentine Ingold, secrétaire départementale FSU 28,
Norella Jean-Calixte, CGT santé,
Arnaud Jean, conseiller régional délégué (groupe Ecologie et Solidarité),
Anne Jollet, historienne, Université de Poitiers, militante Snesup FSU,
Laurence Jouneau, présidente de l'association départementale AME41, maîtres E des RASED,
Loïc Jourden, enseignant, SNES-FSU,
Jean-Louis Kotula, co-coordonateur de SUD Education 41,
Gaëlle Lahoreau, vice-présidente du Conseil régional (groupe Ecologie et Solidarité),
Hélène Latger, militante SNES-FSU,
Charline Laurent, FSU 36,
François Lavaud, enseignant, SNUEP-FSU,
Anthony Lavrador, CGT site 41,
Jean-Louis Le Moing,
Patricia Le Moing,
Philippe Le Roux, co-référent régional Place publique Centre-Val de Loire, membre de l'Assemblée Politique Nationale de Place publique,
Céline Legrand, enseignante, FSU-SNUipp,
Fabien Lemette, secrétaire départemental PCF 37,
Emmanuel Léonard, secrétaire départemental PCF 41 conseiller régional Centre-Val de Loire,
Stéphane Leroy, co-secrétaire général du SNUEP-FSU,
Nicole Loza, membre de la Ligue des Droits de l'Homme 41,
Cléo Marchand, militante du PS 41,
Michaël Marcelloux, co-secrétaire général de la CGT Éducation,
Christophe Marion, député de Loir-et-Cher, conseiller municipal de Saint-Ouen,
Cédric Marmuse, conseiller municipal délégué à Blois,
Maxence Mendes Da Silva, MJCF 41,
Hélène Menou, adjointe au maire à la Ville de Blois,
Emmanuel Mercier, co-secrétaire départemental de la FSU 41,
Marie Merlet, ITRF, secrétaire académique Orléans-Tours du SNASUB-FSU,

Robert Miras Calvo, citoyen,
Sandrine Monier, co-secrétaire générale FSU-SNUipp,
Marie-France Morin-Repinçay, citoyenne,
Olivier Morin, agriculteur, vice-président du Mouvement de défense des exploitants familiaux (Modéf),
Patrick Morin, citoyen,
Florence Morit, secrétaire générale du syndicat CGT du CD41, élue municipale à Vineuil,
Odile Mothet, enseignante, SNES-FSU,
Marcellin Nadeau député GDR de Martinique,
Céline Olhagaray, professeure des écoles,
Yves Olivier, citoyen,
Frédéric Orain, adjoint au maire de Blois,
Nicolas Orgelet, militant Les Écologistes, co-président du groupe écologiste à Blois et vice-président d'Agglopolys,
Nadia Oury,
Pierre Ouzoulias, sénateur PCF des Hauts-de-Seine,
Denis Paget, ancien co-secrétaire général SNES-FSU, ancien membre du Conseil supérieur des programmes,
Aline Pasnon, co-secrétaire départementale de la FSU 41,
Bruno Pasquet, PCF 37,
Antonin Pannetier, secrétaire académique du SNES-FSU Orléans-Tours,
Christophe Percher, secrétaire départemental FSU 37,
Noé Petit, militant Les Écologistes,
Ségolène Petit, RESF et COJIE45,
Stéphane Peu, député de la Seine-Saint-Denis - Président du groupe parlementaire de la Gauche Démocrate et Républicaine,
Joanna Pfeiffer, enseignante, SNES-FSU,
Matthieu Pichard, co-secrétaire départemental FSU 18,
Bruno Piriou, maire de Corbeil-Essonnes,
Sophie Pommereul, citoyenne,
Sylvaine Ravion, conseillère fédérale Les Écologistes,
Vladimir Richardeau, adjoint éducation et logement au maire de La Riche,
Annie Richet,
Stéphane Ricordeau, enseignant retraité, ancien secrétaire départemental FSU 41,
Christophe Roca, citoyen 93,
Claire Rol-Tanguy,
Hélène Rol-Tanguy, maître de conférences à la retraite, adhérente au SNESup retraité(e)s,
Fabien Roussel, secrétaire national du PCF,
Benjamin Salesse, représentant national FSU des personnels administratifs Jeunesse et Sport,
Nicolas Sansu, député PCF du Cher,
Magali Sautreuil, conseillère régionale (groupe Ecologie et Solidarité),
Lucile Schmitt, enseignante, SNES-FSU,
Claudio Serenelli, militant La France Insoumise,
Aurélia Stédransky, enseignante, SNES-FSU,
Gilles Tabourdeau, secrétaire départemental de la FSU 86,
Virginie Talois, ITRF, FSU 45,
Kévin Tanguy, enseignant, SNES-FSU,
Isabel Teixeira, conseillère régionale PCF Indre-et-Loire,
Catherine Tessier, enseignante, secrétaire départementale SNEP-FSU 41,
Yannick Trigance, secrétaire national PS Education,
Nathanaël Uhl, citoyen, Blois,
Charlotte Vanbesien, secrétaire générale de la FERC CGT,

Sophie Vénétitay, secrétaire générale du SNES-FSU,
Stéphanie Vest, secrétaire Départementale UNSA Education 41,
Benjamin Vételé, adjoint au maire de Blois, Conseiller départemental,
Syvie Vigneron, citoyenne 93,
Eric Viguiet, délégué départemental CFDT Académie Orléans-Tours, Conseiller fédéral,
Emmanuel Vire, membre de la direction confédérale CGT et co-pilote de commission confédérale de lutte contre l'extrême droite,
Isabelle Vuillet, co-secrétaire générale de la CGT Éduc'action,
Nicolas Wallet, co-secrétaire général FSU-SNUipp.